

NOTE D'INFORMATION Septembre 2013 N°2

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBITRAGE (JNA) Session SEPTEMBRE 2013

CONVOCAATION

Cette session est destinée :

- Aux candidats à l'arbitrage régional qui ont échoués à la session de rattrapage de juin et aux primo candidats.
- LES CANDIDATS POUR L'ARBITRAGE NATIONAL (arbitres régionaux à jour) DOIVENT SE FAIRE CONNAITRE AVANT LE 25 SEPTEMBRE 2013 AFIN DE PRÉPARER LEUR SESSION.

Arbitrage Régional Handisports :

- Pour passer le QCM handisports, il faut être arbitre régional FFE.
- Après la réussite au QCM, le candidat sera évalué sur une compétition régionale ou nationale handisports.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013

14H00

Au siège de la FFE

**Tour Gallieni2 – 36 avenue du Général de Gaulle
Salle de réunion 'Sabre'
93170 BAGNOLET**

Programme général :

Examen théorique fédéral (QCM), correction et résultats :

- ☒ **Une partie commune aux trois armes**
- ☒ **Une partie spécifique à chaque arme**
- ☒ **Une épreuve facultative pour l'arbitrage handisport**

Présentation de la Commission Régionale d'Arbitrage,
Questions réponses, nouveautés du règlement.

Q.C.M. RÉGIONAL

- ☒ 30 questions au total en 30 minutes :
 - **22 questions communes aux trois armes**
 - **8 questions spécifiques à chaque arme**
- ☒ Obtenir 26/30 pour entrer en formation.
- ☒ Les candidats qui obtiendront une note égale à 24 ou 25/30 seront autorisés à commencer leur cursus de formation mais devront repasser le Q.C.M. fin juin.

Q.C.M. HANDISPORT (Optionnel)

- ☒ 15 questions au total en 20 minutes :
 - **15 questions générales**
- ☒ Obtenir 13/15 pour être titulaire du Q.C.M.
- ☒ Le Q.C.M. reste acquis pendant deux saisons



Les candidats, autorisés à entrer en formation sans l'obtention du Q.C.M. doivent obligatoirement valider leur Q.C.M. lors de la session de Juin 2014.

Les arbitres autorisés à entamer un cursus de formation sans obtention du Q.C.M. seront considérés comme arbitre du niveau inférieur.

Rappel : Pour pouvoir prétendre à devenir Arbitre Régional, il faut :

- 1) Être licencié à la F.F.E.
- 2) Être arbitre départemental.
- 3) Être de la catégorie cadet en septembre 2013 pour entrer en formation.
- 4) Être présenté par son **Comité Départemental** (conforme à la réglementation de l'arbitrage national Article 2-1.3) avant le **mardi 23 septembre 2013 avant 15 heures.**
- 5) Justifier avoir arbitré pendant la saison précédente (l'année d'évaluation de l'arbitrage départemental étant prise en compte).
- 6) Réussir l'épreuve théorique lors de la Journée Nationale de l'Arbitrage.
- 7) Être évalué en pratique au minimum **lors de 5 épreuves** :
 - dont 1 obligatoire dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne,
 - dont 1 épreuve par équipe,
 - .Il faut être apte 3 fois sur les cinq évaluations pour prétendre à la réussite pratique.

Rappel : La commission ne validera que les arbitres ayant réalisé les 5 évaluations conformément à la décision de l'A.G. du 09/06/2012.

MODALITÉ D'OBSERVATION ET D'ÉVALUATION

Lors de la réussite du QCM, une feuille d'évaluation sera remise au candidat qui la conservera tout au long de la saison sportive. Il devra la faire remplir par un membre de la Commission Régionale d'Arbitrage (ou à défaut de présence sur la compétition par un membre du Directoire Technique dûment désigné par la CRA).

Une fois les 5 observations obligatoires effectuées, le candidat retournera la fiche à la Ligue de Créteil.

Cette évaluation est faite sur plusieurs matchs d'une même compétition. Pour obtenir le diplôme, il faut qu'au moins 3 évaluateurs différents aient jugé le candidat apte. La Commission Régionale d'Arbitrage validera les évaluations et rendra compte à la ligue pour établir la carte d'arbitre régional.

Un calendrier à remplir sera envoyé aux candidats afin de noter les compétitions qu'ils arbitreront et de mettre en place un suivi par un membre de la CRA.

Les EDJ sont à prendre en compte comme compétition pour valider l'épreuve pratique.

UNE FOIS TITULAIRE DU DIPLÔME :

L'arbitre régional s'engage à arbitrer au moins 4 compétitions de ligue ou de zone durant la saison suivante.

L'obtention de la partie théorique (QCM) est valable 2 saisons complètes.



Journée Nationale de l'Arbitrage du 28/09/2013
Inscription à retourner **avant le mercredi 23 septembre 15 heures**
PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL

à
Ligue d'Escrime de Créteil, 2, rue Tirard - 94000 Créteil
OU
escrime@leac-escrime.fr

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SUR PLACE ou PAR TÉLÉPHONE

Je désire passer l'examen d'arbitrage régional :

au fleuret
à l'épée
au sabre
handisports

NOM, Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Club : N° licence :

Téléphone (obligatoire)

Email : @

Je suis titulaire d'un diplôme : départemental
 régional

au fleuret depuis le.....
à l'épée depuis le.....
au sabre depuis le.....

DATE

Signature

